

Association Les Travers du Vent
Pour la sauvegarde des sites et des plateaux du Val de Travers
Le Coude - 2116 Montagne de Buttes

Montagne de Buttes, le 5 juin 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Première victoire sur la Montagne de Buttes

L'Association Les Travers du Vent, qui lutte pour préserver les crêtes du Val de Travers de l'invasion éolienne, est particulièrement satisfaite de pouvoir annoncer que par une décision du 1^{er} juin 2011, le Conseil d'Etat a fait droit à son recours en déclarant nulles les trois décisions spéciales accordées par le SAT en 2009 et 2010, qui avaient permis à Alpine Wind d'installer des mâts de mesure du vent sur la Montagne de Buttes dont un mât de 85 m de hauteur.

Cette décision de nullité des « autorisations » démontre le bienfondé de notre position, savoir que les autorités du canton oublient que la République est un Etat de droit, pour satisfaire rapidement et dans la plus totale opacité, les demandes des promoteurs éoliens. Dès lors, ceux-ci se sentant en terrain conquis, pratiquent des méthodes contestables pour amener les agriculteurs à signer des contrats de location des terres et violent la législation cantonale ; en effet, il est apparu dans cette procédure de recours qu'Alpine Wind, en plus des trois mâts « autorisés » avait installé sans aucune autorisation et sans que le SAT ne soit informé, deux mâts de mesure chauve-souris ! Quel citoyen se permet aujourd'hui, dans le canton, de tels agissements ?

L'Association rappelle qu'elle est totalement acquise au développement aidé de vraies énergies renouvelables, respectueuses de l'environnement et surtout adaptées au petit territoire suisse et qu'elle continuera de s'opposer à l'éolien industriel (on parle maintenant de machines de 180 ou 200 m) qui est une écologie délirante et totalement dévoyée par l'argent et qui n'a pas sa place en Suisse, les vents étant de plus insuffisants et inadaptés pour produire suffisamment de courant électrique en regard des ravages que ces machines industrielles causent en pleine nature.

Messieurs les responsables politiques, nous vous lançons un nouvel appel au secours dans l'espoir d'être entendus : ne vendez pas notre honneur et notre patrimoine, nos magnifiques crêtes encore sauvages, pour une poignée de lentilles !

Fabienne Chapuis Hini
Présidente
Contact : 078 901 13 01



Tél : 032 861 15 35 ou 078 901 13 01 - email : lestraversduvent@hotmail.com
CCP N° 17-88136-2 Association Les Travers du Vent
IBAN CH43 0900 0000 1708 8136 2